

## **Rapport du Président**

Commission permanente  
vendredi 15 mars 2024  
**N° CP-2024-2-2-4**  
**N° applicatif 8839**

### **2<sup>ème</sup> Commission**

Commission Dynamiques économiques, touristique, agricole, emploi et transitions énergétiques et climatiques

### **Direction**

Direction tourisme et attractivité

### **Service consulté**

## **SUBVENTIONS TOURISTIQUES**

Résumé : Le présent rapport propose à la Commission permanente d'attribuer, dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « investissements territoriaux dédiés au tourisme de proximité », des subventions d'investissement pour un montant total de 221 421 €.

### **1. Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « investissements territoriaux dédiés au tourisme de proximité »**

La délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2023-5-2-1 du 18 décembre 2023 relative au Budget Primitif 2024 des politiques en faveur des dynamiques économiques, touristique, agricole, à l'emploi et aux transitions énergétiques et climatiques a prolongé de six mois la durée de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « investissements territoriaux dédiés au tourisme de proximité », soit jusqu'au 30 juin 2024.

Six nouveaux dossiers remplissent les conditions d'octroi de l'aide à l'investissement au titre de cet AMI et sont résumés dans le tableau ci-dessous. Le détail des projets est présenté en annexe 1.

Intitulé du projet	Porteur du projet	Argumentaire	Taux	Subvention proposée
Valorisation du site de CATHARINENBURG, à DRACHENBRONN-BIRLENBACH	Commune de DRACHENBRONN-BIRLENBACH (Territoire Nord Alsace)	Le projet crée une nouvelle offre touristique, par un concept innovant de faire revivre un château sous une forme végétalisée. De plus, des équipements d'accueil sont proposés, le public sera sensibilisé à l'environnement et des éléments ludiques viennent compléter le tout.	40 %	24 857 €
Création de l'aire d'accueil « La cyclo-pause de WASSELONNE »	Commune de WASSELONNE (Territoire Ouest Alsace)	Le projet crée une nouvelle offre d'accueil touristique dans un espace actuellement en friche et propose des équipements destinés notamment aux cyclotouristes et aux familles.	40 %	99 743 €
Aménagement du jardin du Musée de la Mine et de la Potasse, à WITTELSHEIM	Association Kalivie, à WITTELSHEIM (Territoire Agglomération de MULHOUSE)	Le projet permet d'améliorer l'accueil des touristes d'un musée par l'ajout de mobiliers, notamment l'accueil des familles et des cyclotouristes.	30 %	21 048 €
Aménagement du site des Maisons des Rochers de GRAUFTHAL-ESCHBOURG	Association de mise en valeur du site (Territoire Ouest Alsace)	Le projet permet d'améliorer l'accueil des touristes, par l'ajout de mobiliers mais qui restent classiques.	25 %	5 180 €
Création d'une aire de camping-cars, à SCHOENAU	Commune de SCHOENAU (Territoire Centre Alsace)	Le projet va permettre d'améliorer l'accueil des camping-caristes et d'allonger la durée de visite sur le territoire avec le développement de potentielles retombées économiques. De plus, il va les inciter à se rendre sur d'autres lieux et à découvrir des pratiques de déplacements doux, par sa proximité avec le plan d'eau, les circuits de randonnée et de vélo. Le projet n'est pas considéré comme innovant et n'est pas en soit éco-responsable.	40 %	63 636 €
Amélioration des circuits découvertes en BASSE-ZORN	Communauté de communes de la BASSE-ZORN (Territoire Nord Alsace)	Le projet permet d'améliorer l'accueil des touristes, par l'ajout de mobiliers mais qui restent classiques.	20 %	6 957 €

Le total des aides à allouer se monte à 221 421 €.

Une convention de subventionnement est mise en place pour les projets retenus. La durée de validité des subventions d'investissement accordées sera de 3 ans à compter de la date de signature de la convention.

A ce jour, avec ces six projets, le nombre de dossiers soutenus dans le cadre de cet AMI s'élève à 30, pour un engagement de 1 504 573 €. Une autorisation de programme avait été votée à hauteur de 10 millions d'euros.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer, dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « investissements territoriaux dédiés au tourisme de proximité », les subventions d'investissement listées ci-après à chacun des maîtres d'ouvrage mentionnés ci-dessous en vue de la réalisation de leur projet (dont le détail est joint en annexe 1 au présent rapport), pour un montant total de 221 421 €, prélevées selon les imputations budgétaires indiquées :

Intitulé du projet	Porteur du projet	Montant de la subvention attribuée	Imputation budgétaire
Valorisation du site de CATHARINENBURG, à DRACHENBRONN-BIRLENBACH	Commune de DRACHENBRONN-BIRLENBACH (Territoire Nord Alsace)	24 857 € (taux de 40 %)	P059O014T02 (2186) 204-2041482-633
Création de l'aire d'accueil « La cyclo-pause de WASSELONNE »	Commune de WASSELONNE (Territoire Ouest Alsace)	99 743 € (taux de 40 %)	P059O014T02 (2186) 204-2041482-633
Aménagement du jardin du Musée de la Mine et de la Potasse, à WITTELSHEIM	Association Kalivie, à WITTELSHEIM (Territoire Agglomération de MULHOUSE)	21 048 € (taux de 30 %)	P059O014T02 (1225) 204-20421-633
Aménagement du site des Maisons des Rochers de GRAUFTHAL-ESCHBOURG	Association de mise en valeur du site (Territoire Ouest Alsace)	5 180 € (taux de 25 %)	P059O014T02 (3365) 204-20422-633
Création d'une aire de camping-cars, à SCHOENAU	Commune de SCHOENAU (Territoire Centre Alsace)	63 636 € (taux de 40 %)	P059O014T02 (2186) 204-2041482-633
Amélioration des circuits découvertes en BASSE-ZORN	Communauté de communes de la BASSE-ZORN (Territoire Nord Alsace)	6 957 € (taux de 20 %)	P059O014T02 (1951) 204-2041581-633
<b>TOTAL :</b>		<b>221 421 €</b>	

- de préciser que conformément au règlement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « investissements territoriaux dédiés au tourisme de proximité », les subventions feront l'objet d'un versement unique en fin de réalisation de l'opération, après signature de la convention de subventionnement correspondante et sur présentation des pièces justificatives prévues par ce règlement ;

- de m'autoriser à signer en conséquence, sur la base des modèles de convention de subventionnement approuvés par délibération de la Commission permanente n° CP-2023-3-2-4 du 13 avril 2023, les conventions de subventionnement particulières à intervenir avec chaque bénéficiaire mentionné ci-dessus.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.